



FSC® :
PROMOUVOIR
UNE GESTION
RESPONSABLE
POUR PRÉSERVER
ET PARTAGER
LA VALEUR
DES FORÊTS

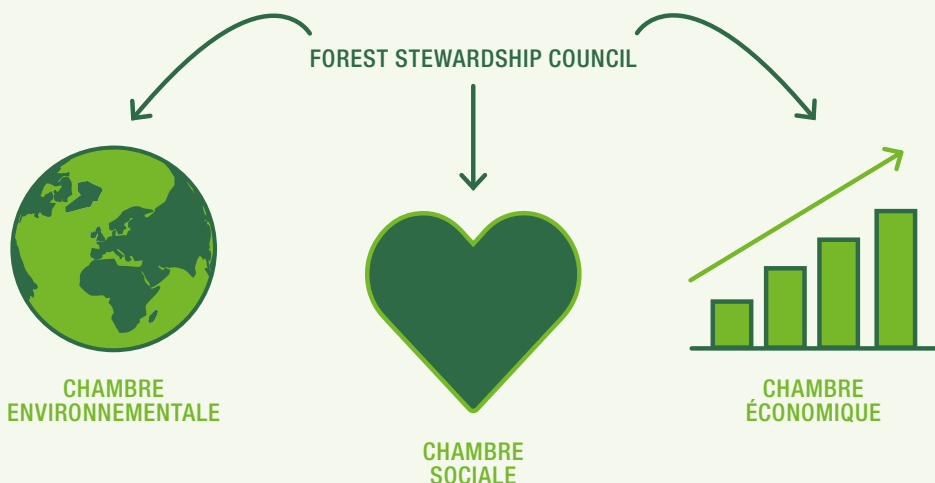
UNE ORGANISATION AU SERVICE DE L'HUMANITÉ ET DU VIVANT

Le Forest Stewardship Council® (FSC®) est une organisation mondiale, sans but lucratif, vouée à la promotion de la gestion responsable des forêts à travers le monde. Avec plus de 25 ans d'expérience, FSC utilise son expertise pour promouvoir ses actions à l'international, en réunissant des experts des sphères environnementales, sociales et économiques.

Sa mission est de promouvoir une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts, avec pour ambition de préserver et partager la valeur des forêts pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures. Grâce à une gouvernance démocratique et équilibrée, et dans un esprit de dialogue, FSC s'appuie sur le marché pour créer et mettre à disposition des utilisateurs des outils robustes, innovants et audités en faveur d'une gestion responsable des forêts. Créé en 2006, FSC France est le bureau national français du Forest Stewardship Council.

UNE GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET ÉQUILIBRÉE

Basée sur le modèle unique défini par FSC International, la gouvernance de FSC France est construite sur des principes d'équité, de démocratie et de dialogue. Nos membres sont répartis dans les chambres environnementale, économique et sociale, et les processus de décisions permettent à chacune des trois chambres d'avoir le même poids dans les décisions de l'association.



UNE STRATÉGIE 2021-2026

ADAPTÉE AU CONTEXTE FRANÇAIS

LES ENJEUX

La hausse de la demande en produits forestiers, les impacts du changement climatique ainsi que la déforestation importée intensifient la pression sur les forêts et les services qu'elles offrent à la société.

NOTRE VISION

Toutes les valeurs des forêts sont reconnues et pleinement intégrées par la société.

NOTRE MISSION

Promouvoir une gestion des forêts écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable.

NOS FORCES

Grâce à une gouvernance démocratique et équilibrée, dans un esprit de dialogue, FSC s'appuie sur le marché pour créer et mettre à disposition des utilisateurs des outils robustes, innovants et audités en faveur d'une gestion forestière responsable.

NOTRE AMBITION

Augmenter notre impact par une hausse significative des surfaces certifiées FSC en France, la consolidation du positionnement de FSC France dans l'emballage et le bois d'industrie, un fort développement dans le bois d'œuvre et l'émergence de chaînes de valeur innovantes, ainsi que des échanges renforcés avec toutes les parties prenantes et une meilleure compréhension de la valeur de FSC.

Développer
la certification FSC
des forêts
françaises et des
filères

Développer
la consommation
responsable
de produits
forestiers

Renforcer notre
écosystème
d'acteurs

NOS AXES STRATÉGIQUES

UN RÉFÉRENTIEL FORESTIER EXIGEANT

Où qu'ils soient dans le monde, les propriétaires et gestionnaires forestiers peuvent mettre en œuvre les 10 principes et 70 critères définis par les membres de FSC, et adaptés à l'échelle locale, pour obtenir un certificat de gestion forestière responsable.

PRINCIPE 1 : Respect des lois

PRINCIPE 2 : Droits des travailleurs et conditions de travail

PRINCIPE 3 : Droits des populations autochtones

PRINCIPE 4 : Relations avec les communautés

PRINCIPE 5 : Bénéfices générés par la forêt

PRINCIPE 6 : Valeurs et impacts environnementaux

PRINCIPE 7 : Planification de la gestion

PRINCIPE 8 : Suivi et évaluation

PRINCIPE 9 : Hautes Valeurs de Conservation

PRINCIPE 10 : Mise en œuvre des activités de gestion

VOUS ÊTES FORESTIER ?

La certification FSC est un formidable outil pour les propriétaires et gestionnaires forestiers qui désirent prouver leur engagement en faveur d'une gestion forestière responsable et accéder à de nouveaux marchés pour leurs bois. La valeur ajoutée de la certification FSC se décline en bénéfices à la fois économiques et qualitatifs. Elle incite au dialogue avec les parties prenantes du territoire, à l'amélioration des pratiques de gestion et renforce l'engagement et la fierté des collaborateurs.

UNE CHAÎNE DE CONTRÔLE FIABLE DU PRODUCTEUR JUSQU'AU CONSOMMATEUR

FSC répond aux enjeux de nombreuses chaînes de valeur (bois construction, ameublement, imprimés et papier, emballages, mais aussi liège, caoutchouc naturel et fibres textiles telle que la viscose). Afin de s'assurer que les produits certifiés FSC proviennent bien de forêts gérées selon les principes de FSC ou qu'ils sont recyclés selon les critères établis, les entreprises de la filière doivent respecter des exigences de traçabilité.

Cette chaîne de contrôle permet aux entreprises d'acheter de la matière certifiée FSC auprès d'un fournisseur (propriétaire forestier, industriel, négociant) pour ensuite la revendre à un client (négociant, industriel ou distributeur).

VOUS ÊTES UN INDUSTRIEL, UN NÉGOCIANT, UN IMPRIMEUR ?

La certification FSC permet aux industriels, négociants, imprimeurs et à toutes les entreprises de la chaîne de transformation de faire le lien entre les produits issus de pratiques forestières responsables et les marques, distributeurs et consommateurs qui les recherchent. Elle est ainsi source d'opportunités commerciales dans un marché en transition rapide. Elle est également un vecteur pour renforcer et mettre en avant les valeurs de votre entreprise, et attirer de nouveaux collaborateurs, clients et investisseurs.

DES AUDITS SYSTÉMATIQUES RÉALISÉS PAR UN ORGANISME EXTERIEUR

Un audit initial permet de vérifier que toutes les conditions définies par les référentiels FSC sont bien respectées par les forestiers et les entreprises de transformation. Le certificat de gestion forestière ou de chaîne de contrôle est alors délivré pour une durée de 5 ans. Les détenteurs d'un certificat FSC sont ensuite soumis à un contrôle annuel par un organisme certificateur indépendant afin de vérifier le maintien du niveau d'exigence, jusqu'au renouvellement du certificat. Les organismes certificateurs sont eux-mêmes contrôlés par l'ASI (Assurance Services International).

FSC : UN OUTIL RSE POUR LES MARQUES ET DISTRIBUTEURS

Les marques et distributeurs jouent un rôle important en faveur de la consommation responsable. Principaux utilisateurs et revendeurs de produits forestiers, ils sont un levier essentiel pour augmenter le nombre d'entreprises certifiées FSC et ainsi accroître la surface de forêts bien gérées dans le monde. À l'intersection entre le consommateur final et les fabricants, ils ont une influence directe pour favoriser des pratiques plus responsables. FSC accompagne les marques et distributeurs afin d'atteindre leurs objectifs en matière de préservation des forêts et des sociétés qui en dépendent.

VOUS ÊTES UNE MARQUE OU UN DISTRIBUTEUR ?

Votre entreprise est intéressée par les bénéfices que peut lui apporter FSC ? FSC est un outil de traçabilité robuste et exigeant pour vous aider à respecter la législation liée aux produits bois, maîtriser les risques de vos politiques d'achat, contribuer à l'élaboration d'une politique RSE ambitieuse et communiquer sur vos actions auprès de vos clients. Des milliers d'entreprises ont fait le choix de la certification FSC dans le monde.

ALLER PLUS LOIN : ADHÉRER À FSC

Vous êtes une entreprise certifiée ou détentrice d'une licence promotionnelle, une ONG, un syndicat, ou simplement une organisation engagée en faveur de la préservation des forêts ? **Rejoignez-nous pour intégrer notre réseau et participer au développement de FSC en France et dans le monde.**

L'ÉQUIPE

Pour accompagner au mieux nos parties prenantes et répondre à toutes leurs questions, l'équipe de FSC France est à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter !

Aurélien Sautière

Directeur exécutif

a.sautiere@fr.fsc.org

Guillaume Dahringer

Directeur technique

g.dahringer@fr.fsc.org

Magali Rossi

Chargée de mission forêt et services écosystémiques

m.rossi@fr.fsc.org

Patrick Baraize

Chargé de mission développement de filières

p.baraize@fr.fsc.org

Maya Dentz

Responsable communication et développement

m.bentz@fr.fsc.org

Mathilde Verquere

Chargée de communication

m.verquere@fr.fsc.org

Catherine Hamon

Chargée de mission usage de la marque

c.hamon@fr.fsc.org

Anne-Laure Bougeard

Assistante contrôle usage de la marque

a.bougeard@fr.fsc.org

Pour en savoir plus, visitez www.fr.fsc.org



N° SIRET : 512 377 797 00034

RÉSIDENCE HOCHÉ – BÂTIMENT A, 8 BOULEVARD DE LA PAIX, 56000 VANNES, FRANCE

+33 (0)2 97 63 08 29

INFO@FR.FSC.ORG